



FORMATION

Les Apprentis du vivant

PROGRAMME





PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation "Apprentis du vivant" est organisée par **Ver de terre Production** et l'association **Arbre et Paysage 32**. Elle fait intervenir un panel élargi de formateurs, d'experts ou d'agriculteurs sur des thématiques en lien avec l'agroécologie

Le monde agricole est actuellement en transition et les agriculteurs sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. Les citoyens changent leurs habitudes et sont aujourd'hui attentifs aux qualités nutritionnelles, aux impacts environnementaux et à l'empreinte territoriale de leur alimentation. Cette mutation entraîne l'émergence de nouvelles vocations ainsi qu'un besoin de compétences accru pour les agriculteurs, les techniciens et les porteurs de projet, afin de s'approprier les nouvelles techniques agricoles tournées vers l'agroécologie.

Cette formation a pour objet de donner une vision globale de l'agroécologie afin de répondre aux enjeux de régénération des sols et de création de biodiversité, d'accès et de disponibilité à une alimentation saine et locale, de rentabilité et de productivité, de dynamisme du territoire via l'installation agricole et la mise en place de systèmes alimentaires pérennes.

D'une durée totale de **87 heures**, la formation se déroule du mois de Septembre 2023 à Avril 2024. Elle est réalisée intégralement à distance via deux modalités :

- **En direct par visioconférence** sous la forme de cours du soir le mardi de 18h à 20h.
- **En e-learning via une plateforme de formation** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu'un forum pour échanger avec les formateurs et les autres participants.



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre **les savoirs et les connaissances théoriques ainsi que leur application pratique grâce à des techniques permettant de développer une activité agricole bio-logique, productive et cohérente.**

Les compétences visées sont :

- > Décrire et expliquer les fondamentaux du vivant et assimiler les grands processus qui sous-tendent la fertilité de nos écosystèmes.
- > Mettre en oeuvre des pratiques agricoles agroécologiques qui respectent le vivant en misant sur la fertilité naturelle des sols

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation « Les apprentis du vivant » souhaite former **agriculteurs, porteurs de projet, techniciens, formateurs, conseillers** à la compréhension de l'agroécologie, à la mise en place, au suivi et à l'entretien d'un système agricole agroécologique.

La formation étant en ligne, elle s'adresse à un **public national**.

Étalée sur huit mois, elle est compatible avec une autre activité professionnelle, mais demande **une implication de 4 heures par semaine de travail personnel** (en plus des classes virtuelles).

Aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser la formation (seul l'accès à internet est nécessaire) et a été particulièrement conçue pour répondre aux besoins d'un public souhaitant s'initier à l'agroécologie.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation.

Les parcours de **e-learning** sont disponibles sur notre plateforme en ligne et sont composés de ressources pédagogiques (courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc.). Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Ces parcours sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation. Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. **Un animateur est disponible** par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants. Les participants peuvent poser



des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : p.petit@ap32.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 30 classes virtuelles. Il est **obligatoire d'assister à 80% des classes virtuelles, soit 25 classes virtuelles.**

Les absences aux classes virtuelles doivent être **exceptionnelles et justifiées par mail** au responsable de la formation au plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examens

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS5971 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole"](#).

A ce titre, vous vous êtes engagé à vous présenter à deux temps d'examens qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Les compétences évaluées par le référentiel de certification sont :

- C1 : Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de diagnostic.



- C2 : Identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie.
- C3 : Définir et caractériser la mise en œuvre de techniques en agroécologie en exposant les moyens à mobiliser.
- C4 : Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.
- C5 : Savoirs associés

Voici la répartition de l'évaluation dans les deux temps d'examen

<i>N° d'examen</i>	<i>Compétences évaluées</i>	<i>Modalités d'examen</i>
Examen 1	C1 C2 C3 C4	Questions relatives à la réalisation de diagnostic de sol Analyse de paysage agricole Proposition de solutions techniques avec suivi de leurs mises. Questions ouvertes, questions fermées.
Examen 2	C5	QCM final sur l'ensemble des thématiques de la formation

Un **certificat** de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant le cas échéant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.



INTERVENANTS ET FORMATEURS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par des formateurs d'Arbre et Paysage 32, de Ver de terre Production et par des intervenants extérieurs possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier (détails dans le programme).

Alain Canet

Formateur en agroforesterie, porte-parole de l'arbre hors forêt et de l'agroécologie

Bruno Sirven

Édition, formations, porte-parole de l'arbre hors forêt, assistance technique, membre du Réseau Rural Agroforestier Français
Suivi de projets : Corribior, PAT Gimon

Hervé Coves

Agronome et chargé de formation, ingénierie chez Arbre et Paysage 32

Geneviève Michon

Ethnobotaniste et directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le Développement, Geneviève Michon est spécialiste des relations entre sociétés et forêt

Johanna Villenave Chasset

Docteur en entomologie et écologie du paysage chez Flor'insectes

François Hirissou

Ingénieur conseiller agronome (retraité) spécialiste de l'agriculture régénérative

Francis Bucaille

Agriculteur, chercheur et fondateur de la société Gaiago, spécialisée dans l'analyse, le diagnostic agronomique et la revitalisation des sols.

Marc-André Sélosse

Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle, biologiste français spécialisé en botanique et mycologie.

François Mulet

Maraîcher sur sol vivant depuis dix ans en Normandie, président de Ver de Terre Production, membre fondateur de l'association Maraîchage Sol Vivant et formateur auprès d'agriculteurs.

Dominique Mansion

Auteur, dessinateur, illustrateur, sculpteur, spécialiste de l'arbre paysan aux multiples usages

François Dargelos

Viticulteur Formateur Expérimentateur en Agroécologie Viticole

Cédric Cabrol

Chimiste et climatologue spécialisé en agronomie et agriculture régénérative

Xavier Salducci

Directeur technique chez Celesta Lab, docteur en écologie microbienne du sol



CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Toutes les classes virtuelles (**Visio**) ont lieu le **mardi soir de 18h à 20h**.

Les parcours e-learning (**EL**) sont accessibles à la date renseignée et disponible à vie par la suite. Ils sont composés de vidéos tournées avec les intervenants des classes virtuelles ou réalisées en interne par Ver de terre Production.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

FORMATION Apprentis du vivant 2023 - 2024

Durée totale de **87 heures**, dont :

- 4 parcours e-learning d'une durée totale de 20 heures
- 30 classes virtuelles d'une durée totale de 60 heures
- Examens : 7h00

PARTIE 1		INTRODUCTION	
E-learning	26/09/23	Agroécologie : initiation	
Visio	26/09/23	Présentation et introduction	A. Canet / H.Covès / B.Sirven
PARTIE 2		APPROCHE AGROSYSTEMIQUE	
E-learning	03/10/23	Agroécologie : perfectionnement	
Visio	10/10/23	Une vision paysage de l'agrosystème	B.Sirven
Visio	17/10/23	La fertilité naturelle des sols	F.Hirissou
Visio	24/10/23	Les grands cycles et leur interrelations	H. Covès
PARTIE 3		LE COUPLE SOL-PLANTE	
E-learning	31/10/23	Diagnostiquer la santé des sols : la boîte à outils	



Visio	07/11/23	Physiologie végétale et flux de sève	Julien Coirier
Visio	14/11/23	Rééquilibrer la fertilisation des plantes	F. Bucaille
Visio	21/11/23	Les symbioses plantes / microbes	M.-A. Selosse
Visio	28/11/23	Focus sur les réseaux mycéliens	H. Covès
Visio	05/12/23	M.O. et activité biologique	X. Salducci
PARTIE 4	LA BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE		
Visio	12/12/23	Reconstruire des sols grâce aux lombrics	F. Mulet
Visio	19/12/23	Auxiliaires de culture et pollinisateurs	J. Villenave-Chasset
Visio	09/01/24	La biodiversité insoupçonnée et indispensable	B.Marchadour LPO Normandie
Visio	16/01/24	Diagnostiquer grâce aux plantes bio-indicatrices	F. Dargelos
PARTIE 5	L'ARBRE ET L'AGROFORESTERIE		
E-learning	23/01/24	Introduction à l'agroforesterie	
Visio	30/01/24	Echanges divers, ateliers avec formateurs	B.Sirven H.Coves
Visio	06/02/24	Planter un arbre : Aménagement, gestion, technique et entretien	B.Sirven
Visio	13/02/24	La taille des végétaux ligneux	Julien Coirier
Visio	20/02/24	L'arbre cultivé : pratiques paysannes aux mille usages	D. Mansion
PARTIE 6	L'ANIMAL DANS L'AGROÉCOSYSTÈME		
Visio	27/02/24	Réintroduire l'élevage sur une ferme céréalière	A. Peeters + Pierre Pujos
Visio	05/03/24	Les animaux dans les systèmes agroforestiers du monde	G. Michon
Visio	12/03/24	La place de l'animal dans l'agrosystème : exemple du Pâturage tournant dynamique	M. Bessière
PARTIE 7	L'AGROÉCOLOGIE EN PRATIQUE		



Visio	19/03/24	Performances technico-économiques de l'agroécologie	E. Schmidt
Visio	26/03/24	Installation en MSV : retours d'expérience	Alexandre Hodgès (MSV Normandie) + 1 Maraîcher
EXAMEN N°1			
Visio	02/04/24	Agriculture de conservation des sols et semis-direct en grandes cultures	G. Bouchot
Visio	09/04/24	Vitiforesterie et enherbement des vignobles	A.Canet + JF Agut
Visio	16/04/24	Le verger-maraîcher	E. Stalin
Visio	23/04/24	Oeufs et poulets de chair agroforestier	P. Guillet + X. Poisson
Visio	30/04/24	Élevage bovin et pâturage régénératif	F. Baechler
Visio	07/05/24	Entreprendre en agriculture régénérative	A. Trives
Visio	14/05/24	Eau et Agronomie : focus sur l'hydrologie régénérative	Cédric Cabrol
EXAMEN N°2			
PARTIE 8		CLÔTURE	
Visio	21/05/24	Évaluation des acquis et bilan de la formation	AP32 et VDT Production



TARIFS ET FINANCEMENT

Quel que soit le mode de financement, **25€ TTC de frais de dossier** sont à régler à l'inscription.

Agriculteur cotisant à la MSA

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA 2023 et 2024, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA de 2023 et 2024, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Pour les personnes en parcours à l'installation, vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds Vivéa :

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître)

Financement avec vos droits CPF

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, vous pouvez donc utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF) pour financer cette formation. Le CPF est utilisable tout au long de



vosre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif). Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Salariés agricoles et non agricoles

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à 1 300 € TTC.

Un acompte de 275 € TTC est demandé à l'inscription, il comprend les frais de dossier. Le solde est à régler avant le début de la formation.

Un paiement mensualisé est possible, contactez-nous à ce sujet.